

Vous avez dit communs ?

Pratiques, Patrimoines, Paysages, Liens sociaux et économiques.

Vendredi 29 novembre
Salle 14 (matin) et 20 (après-midi)
Ex UFR LLSHS Université de Pau et des Pays de l'Adour

Journée d'étude coordonnée par Patricia Heiniger-Casteret (ITEM, 3002)
et Rémy Berdou (CIRDOC – Institut Occitan de Cultura /ITEM EA 3002)

Dans le cadre du séminaire « Réseaux, pouvoirs, expressions et représentations » et du programme européen FEDER TCV-PYR «Thermalisme, culture, villégiature dans les Pyrénées »



9h30 Accueil et introduction à la journée

Patricia Heiniger-Castéret, Anthropologue, MCF, (ITEM EA 3002, UPPA)

Jean-Jacques Castéret, Directeur de l'Ethnopôle Occitan, Centre international de recherche et documentation occitanes - Institut occitan de cultura.

Le cadre conceptuel

10h00 *Les communs comme nouvelle catégorie patrimoniale ?*

Marie Cornu, Directrice de recherches au CNRS, (Institut des Sciences sociales du politique, UMR 7220, ENS Paris Saclay, Université Paris X Nanterre)

Exemple de systèmes d'accès à la ressource pour les éleveurs pyrénéens

14h00 *Les communs pastoraux au sein des systèmes de ressources indivises pyrénéens : comparaison transfrontalière et trans-valléenne.*

Anaïs Lanas, Doctorante en géographie (Univ. del País Vasco / Univ. Pau et des Pays de l'Adour, UMR 5319 Passages ; A.T.E.R., UPPA)

14h30 *Le syndicat des habitants d'Assouste, une exception dans la gestion des communs pastoraux ossalois.*

Rémy Berdou, Ethnologue responsable des partenariats de l'Ethnopôle occitan et de l'action territoriale Gasconha-Pyrénéens, (CIRDOC - Institut occitan de cultura, doctorant en ethnologie, ITEM EA 3002, UPPA)

15h15 *Se partager et accéder aux communs d'altitude. Études de cas dans les Pyrénées de l'ouest (XVIII^e- XX^es.)*

Mélanie Le Couédic, Ingénieure de recherche, archéologue (ITEM EA 3002, UPPA)

16h00 *Le paysage des communs: histoire agraire d'une production culturelle en Iparralde.*

Dominique Cunchinabe, Chercheur indépendant en anthropologie et écologie historique

